Belledonne
Sainte-Agnès

Relief

Octobre 2026
Bulletin Municipal



Malgré la chaleur écrasante et les restrictions d'eau, les belles animations de cet été ont encore fait le plein. Le festival Palindrome, la Fête des villages, Trock'n music, Cinétoiles, la soirée Eclipse et l'inauguration du Grand Joly pour son ouverture ont fait des records d'affluence.
Côté sécurité, les travaux de rénovation des routes et des marquages au sol se finalisent et, grâce à un arrêté préfectoral tant attendu, les travaux de la Riante Colline bloqués depuis plusieurs mois vont enfin pouvoir démarrer dans l'intérêt de la sécurité de tous.

Nous vous souhaitons à tous un très bel automne.

Inauguration du Grand Joly



Septembre 2025 : Les anciens gérants du GJ se déclarent en cessation de paiement. Deux jeunes habitants du Fay, Pierre et Lou se présentent à nous et nous disent qu'ils pourraient être intéressés pour la reprise. On fait connaissance, on parle d'un projet. Au-delà de l'aspect commercial, on parle aussi d'un état d'esprit qu'ils voudraient donner à ce site du Grand Joly. Ouverture, rencontre, lien social, culture… On se rejoint assez facilement sur ces valeurs et ces objectifs. Et surtout, nous avons en tête les besoins et les attentes des habitants mainte fois exprimés.
Naît alors une belle collaboration entre un service public, notre municipalité, et des acteurs privés. C'est si rare que cela mérite d'être souligné.

Echanges toujours actifs et constructifs.

Merci à Pierre et Lou pour leur énergie, pour avoir eu le courage de cette aventure, merci à eux au nom de notre village. Merci aussi à leur capacité à avoir mobilisé bon nombre de bénévoles chaque week-end. La liste whatsapp « Coup de main au Grand Joly » est devenue l'une des plus fréquentée de nos deux villages. Merci sincèrement à tous les bénévoles. Nos villages vont bien !
Nous voulons remercier également les élus qui ont énormément travaillé sur ce projet. Dans le mandat précédent, Christine Baccon en particulier, la tenace, celle qui ne lâche jamais rien, Norbert Moussy, Richard Latarge évidemment. Et aujourd'hui, comme vous le savez, les élus membres de la commission spécifique projet Grand Joly, merci à Emmanuelle Porta Bonete, merci à Jean-Marc Chorier, à Eric Collomb et à Bart Barcik. Coup de chapeau pour le travail accompli. Nous en profitons aussi pour rendre hommage aux salariés du Grésivaudan qui nous ont grandement aidé pour monter les dossiers de demande de subventions. Qu'ils se rassurent, nous allons encore avoir besoin d'eux !

Une nouvelle équipe de cantine



Après le départ annoncé de Sophia, nous avons le plaisir d'accueillir la nouvelle co-équipière de Virginie, Adidou, habitante de Sainte Agnès. Bienvenue à elle.

Corvée d'Alpage

Concernant l'alpage Bovins, la saison s'est bien passée hormis la sécheresse hors norme constatée cette année, ce qui a rendu compliqué la gestion du troupeau pour les éleveurs. (Carence en eau sur certains points)



Grâce à une forte mobilisation et à un bel investissement de la part des habitants de la commune lors des journées de corvée d'alpage, les alpagistes ont pu réaliser de nombreux travaux tel que : Montage / Démontage des équipements pastoraux (bassins, points d'eau, clôture) débroussaillage, dégagement d'une partie des arbres renversés par l'avalanche, amélioration des sentiers d'accès.
A noter également, un beau chantier de remise en état du chalet de Barlet emmené par Benjamin Bœuf et son équipe, regroupant à la fois une rénovation extérieure mais aussi intérieure avec : peinture, réfection des équipements et échange de la cuisinière à bois qui nous a été gracieusement donnée par la famille Martin / Massy.
Le groupement pastoral des Jarlons met un point d'honneur à pérenniser et entretenir les équipements pastoraux qui lui sont confiés durant la saison d'estive par la mairie de Sainte Agnès. Une vraie richesse pour le patrimoine communal et pour fédérer les habitants.

Rendez vous en 2027 pour de nouvelles aventures et de nouveaux projets !!

Le habert du Mousset : Le feuilleton de l'été



Comme vous le savez, l'annexe du refuge du Mousset a été retrouvée au printemps, à 200m plus loin, soufflée par une avalanche. L'annexe a été héliportée le 24 juin, transportée de Prélong par camion, puis a été déposée derrière l'église pour être réparée cet hiver et ramenée au printemps.



Merci pour la logistique à Christelle et Karine.

Mais le Habert du Mousset a encore fait parler de lui.
Le toit de la structure principale a lui aussi été endommagé et c'est lors de l'un des rares épisodes de pluie de l'été que les bergères nous ont signalé la nécessité d'intervenir pour empêcher l'eau et l'air de s'infiltrer.



Une équipe s'est alors constituée pour porter le matériel nécessaire et rejoindre le habert. C'est avec peu d'outils, beaucoup de savoir-faire et encore plus de bonne humeur que l'expédition composée de volontaires, d'employé technique et d'élus, a mené à terme cette aventure originale du 11 août.
Merci à Karine, Manue, Eric, Nicolas et Valentin

Rénovation des sentiers par L'ACCA

C'est dans un esprit très convivial que l'association de chasse de Sainte Agnès à effectué sa corvée annuelle ce dimanche 30 août.



Plus de 35 chasseurs ont nettoyé et entretenu chemins et sentiers de la commune pendant la matinée et s'en est suivi un casse-croute organisé par l'ACCA

Travaux rénovation des routes



En ce début de mandat, nous avons répertorié l'ensemble des voiries de notre commune à rénover et établi un plan de travaux sur 6 ans pour satisfaire les besoins et les contraintes budgétaires.

Nous avons ensuite défini des priorités :

- Les zones les plus sensibles, les plus dangereuses
- Les voies les plus fréquemment empruntées et par le plus de véhicules

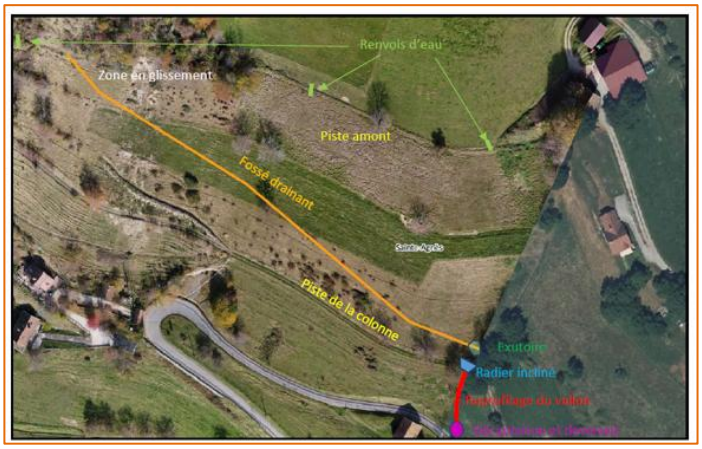
Après les travaux de la Gorge, terminés l'année passée, nous avons décidé de

- Refaire les marquages recouverts par les portions rénovées de la départementales et rénover l'ensemble des marquages de la commune.
- Rénover les routes du Fay, virage du Frênet et carrefour des sources. Bien que voie sans issue, cette route est fortement fréquentée, en plus des riverains, par les grumiers, les randonneurs, les chasseurs, les véhicules qui approvisionnent les copeaux et tous les usagers de la plate-forme de déchets verts.
- Refaçonnage du talus et rénovation du fossé du chemin de la Colombière, accès privilégié au cimetière, église, école et mairie.
- Barrière de sécurité au carrefour chemin de la mairie et chemin de la Colombière
- Barrière de sécurité, dans le virage juste avant l'église, en descendant.

Ces deux barrières seront réalisées prochainement.

Travaux de sécurité de la Riante Colline

Nous vous rappelons que la commune a été confrontée à plusieurs graves épisodes de ruissellements et de coulées de boue affectant ce secteur. D'abord en janvier 2018, venant interrompre pendant plusieurs mois la circulation de la RD280, frappée d'une importante fissure axiale, puis en décembre 2023, menaçant deux habitations que les occupants ont dû quitter durant une nuit. Cette récidive de phénomènes est susceptible de compromettre la sécurité des personnes, des biens ainsi que les conditions d'accès et de circulation sur la RD280. Après les travaux menés en urgence (rampe de drainage) en 2023, il convient maintenant de faire des travaux de sécurisation pour que la situation soit désormais stable sur le long terme.



Dès 2024, notre prédécesseur, Richard Latarge, s'est efforcé de proposer des conventions d'occupation des 7 terrains privés pour accomplir rapidement ces travaux (fossé drainant et renvois d'eau).

L'unanimité des accords des propriétaires n'ayant pas pu être atteinte, dès notre élection en mars dernier, nous nous sommes tournés à nouveau vers les RTM, la DDT et les services de la Préfecture. La Préfecture de l'Isère a été sollicité afin d'autoriser l'occupation temporaire des propriétés. Par arrêté préfectoral en date du 14 septembre 2026, Madame la Préfète de l'Isère a reconnu le caractère de « danger grave et imminent » de ce secteur et la nécessité urgente de réaliser des travaux. Elle a donc autorisé cette occupation temporaire pour les besoins de l'opération. Les travaux démarreront donc dans les semaines à venir dans l'intérêt et la sécurité de tous.

Cet arrêté préfectoral est affiché en mairie et l'ensemble des propriétaires ont été avertis.

Cela s'est passé cet été

Témoignage Marcelle Roche à l'Ecole

Michel Vallon de l'association Actes a invité en juin dernier, Marcelle Roche, 91 ans, à témoigner devant les 43 élèves de CE1 à CM2 pour raconter l'histoire de sa famille pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'elle avait 9 ans. Son père, Georges Roche, alias « Coriace », était chef d'un groupe de résistants dans le secteur Saint-Égrève / Saint-Martin-le-Vinoux et à l'origine du premier réseau local de Résistance.



Le 4 février 1944, après une dénonciation, la Gestapo et la Milice perquisitionnent le domicile familial à Saint-Égrève. Georges Roche échappe à l'arrestation car il est en mission de sabotage. Sa mère, Lucie Roche (44 ans), et sa sœur Paulette (23 ans) sont arrêtées. Issues d'une famille engagée, Lucie et Paulette participent activement à la Résistance au sein des FTP (Francs-Tireurs et Partisans), notamment comme agentes de liaison : transport d'armes, diffusion de presse clandestine et soutien aux réseaux. À partir de 1942, Paulette participe aussi à un réseau aidant les réfractaires au STO, en lien avec Grenoble.
Après leur arrestation, les enfants sont séparés : Marcelle (9 ans) et Colette (12 ans) sont placées en orphelinat, tandis que Roger (5 ans) est confié à une famille d'accueil.
Lucie et Paulette sont détenues à Grenoble (cours Berriat), puis internées au fort de Romainville. Le 18 avril 1944, elles sont déportées à Ravensbrück. En juin 1944, elles sont séparées et envoyées en kommandos de travail forcé : Lucie à Watenstedt (Allemagne) et Paulette à Holleischen (Tchécoslovaquie).
Lucie est rapatriée via la Suède en 1945 et revient en France en juin 1945. Paulette est libérée en mai 1945 et retrouve sa famille à Saint-Égrève.
Après la guerre, Paulette consacre sa vie à la mémoire des déportés au sein de la FNDIRP et reçoit la Légion d'honneur en 1998. Elle meurt en 1999.
Malgré l'émotion qui lui serrait parfois la gorge, Marcelle a tenue à faire ce témoignage, et elle a remis çà le lundi suivant au collège Barnave à Saint-Egrève. Elle a remis à chaque élève une copie du billet jeté du train écrit par sa mère.
Les enfants lui ont offert un gros bouquet de fleurs, et tous ont voulu lui faire la bise.

La fête des villages



La journée a commencé par une exposition de l'atelier dessin de la MJC sur le marché.



De « jeunes journalistes » ont rédigé un journal élaboré pendant cette journée. Le 1er numéro de « l'effet de la fête » est né.
Comme l'année passée, c'est sous une chaleur écrasante que se sont déroulées la journée et la soirée, organisées par l'APESAM, la MJC, l'Amicale des pompiers et les élus des deux communes.
Un peu moins de fréquentation que d'habitude la forte chaleur nous a plus incités à rester assis à siroter des boissons qu'à s'agiter dans des danses endiablées. Beau moment de convivialité tout de même!



Trock'n Music

Une semaine après la fête des villages, le 08 juillet, c'est la MJC qui prenait le relais à la Taverne des Mouilles, pour un taux de fréquentation toujours aussi impressionnant.



La MJC, comme chaque année, organisait l'événement que chacun attendait. Défilé de musiciens et de chanteurs amateurs. Les repas étaient partagés, les saucisses fournies à 2 € par la MJC et les boissons par **La Taverne des Mouilles**.

Cinétoiles :



Cette année, pour le 31 juillet, Cinétoile a remporté un succès sans précédent, puisque plus de 110 personnes étaient présentes dans la cour de l'école pour le film « Doux Jésus ». Merci au foodtruck et ses plats portugais !

Et la soirée Eclipse !



Le 12 août dernier, une éclipse est venue recouvrir 93 % du Soleil, offrant un spectacle exceptionnel aux nombreux habitants et touristes venus l'admirer.
Équipés de lunettes spéciales pour observer l'éclipse en toute sécurité, les spectateurs ont également pu profiter d'un télescope installé par un amateur passionné d'astronomie. C'est dans le champ des abeilles, situé au-dessus du Grand Joly, loin de la cohue de Prapoutel ou de Chamrousse, que chacun a pu savourer pleinement cet événement céleste.

Déneigement et entretien des haies



Afin de faciliter les opérations de déneigement et notamment la circulation du chasse neige, nous vous demandons de respecter la réglementation en coupant les branches des arbres et arbustes qui empiètent sur la chaussée. Merci de votre compréhension.

C'est la rentrée !

Le marché de Sainte Agnès a repris !



Comme d'habitude, **tous les samedis matins**, c'est dans la cour de l'école de Sainte Agnès.
C'est sur les mêmes créneaux d'ouverture que ceux de la bibliothèque. Occasion de faire d'une pierre deux coups !

Le marché de Noël



Le **Marché de Noël**
APESAM/ Sainte Agnès/ Saint Mury
aura lieu à Saint Mury
le samedi 05 décembre

Le Marché de Noël de l'APESAM, pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël !
Au programme : stands d'exposants, petites sucreries, gourmandises, repas et bien d'autres surprises pour petits et grands.
Venez flâner, découvrir les créations de nos exposants, partager un bon moment en famille ou entre amis et, pourquoi pas, commencer vos achats de Noël !
Un événement au profit des projets et activités proposés aux enfants des écoles. Nous vous attendons nombreux pour faire de cette journée un joli moment de fête et de partage !

Le repas des anciens



Le repas des anciens aura lieu cette année

le dimanche 13 décembre
à la salle des fêtes Camille Giroud
à Saint Mury.
Nous vous attendons nombreux !

Vie associative

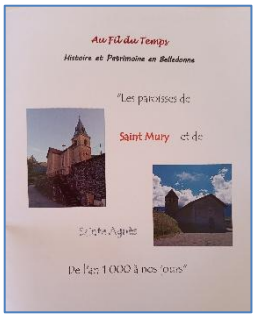
Association Energie en Mouvement

Salle Presbytère Ste Agnès
Tous les mercredis :
11 h – 12 h 15 / 18 h 30 – 19 h 45
Venez découvrir cette pratique ancestrale apportant détente et souplesse reliée à la médecine chinoise et aux 5 éléments
Accessible à tous.tes

Informations et contact : Dominique
09 75 72 39 50 / 06 74 40 21 98 /
assocaem38@orange.fr

Au Fil du Temps

Les Journées du patrimoine (19 et 20 sept) se sont déroulées à St Mury et a accueilli plus de 150 personnes attirées par le thème de notre exposition photographique " L'histoire des paroisses de St Mury et de Ste Agnès, de l'an Mille à nos jours" et bon nombre de visiteurs sont repartis avec le livret proposé à la vente qui retrace cette histoire.



EXPOSITION PHOTOS AU GRAND JOLY
Depuis le 17 septembre et jusqu'à la fin du mois de novembre, une exposition photographique raconte l'histoire de Grand Joly. Nous allons proposer un petit livret retraçant cette histoire.

CONFERENCE/PROJECTION
Une conférence sur "Le moulin idéal de Gaby PIN" est en cours de préparation pour décembre. Elle se passera à St Mury.

LOCAL DE L'ASSOCIATION
Au mois de mai dernier nous avons perdu notre président d'honneur, Serge GIROUD, qui nous héberge depuis plus de 5 ans dans le petit local situé sur sa propriété de St Mury. Nous attendons de savoir quelle sera la décision de ses héritiers, mais il est probable que nous devrons chercher un nouveau local pour les centaines de photos et les nombreux livres constituant un fond sur le patrimoine local. Nous espérons que les 2 municipalités seront conscientes de la nécessité de protéger les traces du passé et nous aideront à trouver un lieu d'accueil.

MJC Sainte Agnès - Saint Mury… Une rentrée intense !

Une rentrée intense pour la MJC !
Les activités hebdos reprennent et c'est un vrai plaisir de retrouver tout le monde !

Samedi 3 oct. à 20h salle Camille Giroud à St Mury
Spectacle « Prouve que tu existes » Quel succès, vous étiez 120 spectateurs !

Vous pouvez dès à présent noter
le 7 novembre (film documentaire du mois du Doc).
Des bibliothèques sur le vin et la MJC organisera une dégustation).
En novembre et décembre, nous accueillerons deux compagnies de théâtre en
résidence : **la Cie du Chat du Désert et Turak**. Hébergement et repas chez l'habitant seront au programme. Si vous voulez accueillir les artistes, contactez Danièle au 0781691675.



Nous vous accueillons **les mercredis 16h45/18h45 et samedis 10h/12h30.**
N'hésitez pas à venir nous rendre visite, le fond documentaire s'enrichit régulièrement et la rentrée littéraire apportera ses pépites automnales.



La navette a repris ses livraisons : réservez vos documents sur le catalogue du site « bibliothèques du grésivaudan » *(plusieurs milliers de livres, films, CD….), ils arrivent à la bibliothèque de Sainte Agnès et vous les retirez lors d'une permanence.*

L'école de Saint Mury profite elle aussi des animations proposées régulièrement dans ses locaux, ainsi que les petits du Réseau Parents/Enfants, qui sont accueillis régulièrement le jeudi à la bibliothèque avec leur assistant(e) maternel (le) ou leurs parents.

Soirée co-organisée par la Bibliothèque et la MJC



Depuis une décennie, une nouvelle génération de vignerons réinvente le vin naturel, libre de tout artifice et de tout label. Wine Calling part à leur rencontre en Occitanie et ailleurs, où ces pionniers défendent une agriculture paysanne, solidaire et respectueuse du vivant, porteuse d'une nouvelle vision du monde. La projection sera suivie d'une dégustation de vins animée par Jean-Charles Pouzeratte.

Belledonne & Veillées

Saint-Mury-Monteymond & Sainte-Agnès
Samedi 14 novembre 2026
Salle des fêtes de Saint-Mury-Monteymond



Une salle festive au service des habitants



Faire sa demande par mail à la mairie, la convention et l'état des lieux vous sont alors envoyés. Les clés sont remises lors de l'état des lieux d'entrée et rendues lors de l'état des lieux de sortie, un chèque de caution de 2 000€ est demandé. Le tarif de location est de 50€ la 1/2journée, 100€ la journée et 200€ le WE. Un frigo est à votre disposition dans la salle. Le ménage est à la charge des preneurs.

Le habert du Grand Joly ?

Pourtant de même nom que le restaurant dont nous avons fêter la réouverture, il reste inconnu de nombreux habitants, se cachant au fond des bois, à proximité de Pré Marcel. Son histoire est écrit dans un cahier d'écolier posé sur la fenêtre. Il est question de « la comtesse » de Tencin, de colonie du Grand Joly et des enfants des « sans Abris » de Lyon.
Chaque année depuis des décennies, aux beaux jours, ses gardiennes le chouchoutent, arrachant les orties, fauchant le pré, bricolant un foyer sécurisé, nettoyant le logis qu'elles se partagent avec les loirs.
Des travaux de sauvegarde réalisés au début des années 2000, toit et murs, lui ont permis de se maintenir debout, mais son ouverture à un public plus large nécessiterait des travaux plus conséquents notamment sur le foyer.



De nombreuses questions se posent alors, accès libre ou réglementé, à qui, financement des travaux, participation des habitants au projet….
Un chantier complexe certes mais enthousiasmant aussi pour le rendre accessible à un plus grand nombre en toute sécurité et une volonté : faire perdurer l'esprit des lieux d'accueil et de partage.
Et si nous proposions une commission projet ?

Vie municipale





Employés techniques

Nos employés techniques apportant toute satisfaction, leurs capacités à réaliser des travaux nous permettant de faire de belles réalisations, le conseil municipal a décidé de les employer tous les deux à temps plein à partir du 1er octobre.

Les travaux de cet été et en cours…

En vrac…

- Un sentier a été créé derrière la Mairie afin de relayer le futur jardin pédagogique de l'école et le talus au-dessus du parking.
- La réouverture du chemin qui permet de descendre directement à la cantine a été « inauguré » il y a une semaine.



- Les appuis des ouvertures du clocher vont être rénové en pierres de Lauze.
- Le portillon qui permet la fermeture de la cour de l'école par l'escalier de la maire est en cours de fabrication
- Le portillon qui va délimiter la cour de l'école au jardin pédagogique va être mis en place.

Nous remercions chaleureusement M. Farrugia du Fay d'en avoir fait don à la commune

- Un dernier fauchage avant l'hiver va être réalisé prochainement.

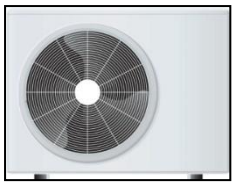
Urbanisme :



Nous vous rappelons que certains travaux (agrandissement, modification d'aspect extérieur, ravalement de façade...), sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Ce peut-être une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC). Ces demandes doivent être déposées en mairie ou par voie dématérialisée pour être instruites. Au cours de cette instruction, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées. Si votre projet est accepté, vous pourrez commencer les travaux (Attention à respecter également les affichages réglementaires sur votre terrain). Avant tout projet, nous vous encourageons vivement à consulter le PLU disponible en mairie et en ligne (http://www.sainte-agnes.fr/index.php/documents-techniques).

Vos élus sont disponibles pour vous aider à identifier les dispositions applicables à la zone sur laquelle se situe votre projet.

RAPPEL



L'installation de **pompe à chaleur** est soumise à **déclaration préalable de travaux** (modification de façade + risque de nuisances sonores pour le voisinage).

Certaines règles doivent être respectées pour éviter ces **risques de nuisance** (emplacement, orientation vis-à-vis du voisinage, habillage anti-bruit…). Voir la réglementation du PLU.

Demande préalable de travaux favorable

DP0383502610012- Construction d'un abri – Montgouyard

DP0383502610013- Fermeture d'une partie d'un abri existant – la Gorge

DP 0383502610016 - Installation de panneaux photovoltaïque sur toiture – la Bourgeat

DP 0383502610017 – Extension d'une terrasse – le Mollard

DP 0383502610018 - Création et modification des ouvertures – la Faure

DP 0383502610020 - Installation d'une pompe à chaleur – la Gorge

DP 0383502610021 - Rehaussement du RDC, création et modification des ouvertures – la Gorge

Demande préalable de travaux défavorable

DP 0383502610014 - Isolation extérieure et pose bardage - la Faure

Nous vous rappelons que vous pouvez également retrouver tous les actes depuis 2020 sur le site https://sainte-agnes.fr/

Délibérations :

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont en format original et téléchargeable sur le site https://sainte-agnes.fr/ , rubrique « délibérations ».

Les producteurs et restaurants locaux

Arnaud Massy,
Apiculteur
Récoltant,
Téléphone 06 86 64 22 83
Régulièrement présent au Marché de Sainte Agnès



https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/

La Taverne des Mouilles



Téléphone 04 76 45 25 76
https://la-tavernes-des-mouilles-saint-agnes.eatbu.com/

Portage de repas aux personnes âgées de Sainte Agnés.
Sur commande, nous produisons des Saint Genix, pognes aux myrtilles ou pognes aux sucres.
Pour les fêtes de fin d'année, nous confectionnons des sablés faits maison et décorés a la main.
Apérifs dinatoires sucrés ou salés

Le Grand Joly

Après le succès de l'inauguration et un mois de septembre bien rempli, le Grand Joly démarre l'automne avec quelques nouveautés. Le week-end garde sa formule restaurant, midi et soir, mais le vendredi évolue légèrement. Le vendredi midi vous pourrez venir profiter d'un repas simple, efficace et économique, idéal pour faire une pause rapide au milieu d'une journée de travail. Le soir, ce sera bar et restauration rapide : burgers, galettes, et probablement pizzas d'ici quelques temps ! Comme toujours, la carte changera chaque semaine. Si vous souhaitez vous tenir au courant, vous pouvez consulter les réseaux sociaux, le site web ou vous inscrire à la toute récente newsletter (voir en bas de page sur legrand-joly.fr). Pour finir, suite à la demande, une consultation quant au portage de repas a été lancée. Un questionnaire est disponible sur le site web ou en version papier au Grand Joly. Son objectif est de mieux connaître les attentes des personnes intéressées afin de vous faire une proposition adaptée. À bientôt au Grand Joly ! PS : n'oubliez pas de venir découvrir l'exposition de l'association Au fil du temps qui retrace l'histoire du bâtiment du Grand Joly (sur le parking) et celle du restaurant (dans la salle). Exposition visible jusque fin novembre

Pierre et Lou
contact@legrandjoly.fr. Vous pouvez aussi nous retrouver sur instagram https://www.instagram.com/legrandjoly/ et facebook

Deux heureux événements en ce mois d'août 2026…

.. sont venus égayer notre village.

Deux naissances à quelques jours d'intervalle avec chacune une histoire qui lui est propre.



Cet été, Cathy Prime a accueilli, chez elle, son amie Marielle,arrivée au terme de sa grossesse pour lui offrir la fraîcheur des hauteurs et un lieu tout doux pour qu'elle puisse accoucher « à domicile ». Le 16 août, **Swan Villate** est donc né à La Félisotte



Le 19 août, c'est au tour de **Constance** de voir le jour, selon le parcours d'accompagnement médicalisé plus classique. Elle compte maintenant parmi les habitants de La Bourgeat .

Nous présentons nos félicitations aux parents et bienvenue au monde aux bébés

NAISSANCES :

- Constance, le 19 août 2026 à la Bourgeat
- Swan VILLATE, le 16 août 2026

Mairie de Sainte-Agnès
Ouverture au public :
Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rd
Accueil téléphonique :
Lundi de 9h 13h30, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Mercdi 9h à 12h30 et Vendredi de 9h à 11h30
Tél : 04 76 71 48 85
Email : mairie@sainte-agnes.fr
Web : www.sainte-agnes.fr
Relief – Directeur de publication : Pascal LEMOINE

« ***L'équipe des enfants*** » *(de gauche à droite)*

- **Véronique**, directrice, enseignante des CE1-CE2
- **Virginie**, employée principale de cantine
- **Adidou**, nouvelle aide cantine
- **Myriam**, enseignante des CE2-CM